

Rapport de gestion 2024

Sommaire

Sommaire	2
Administration	3
Comité	3
Direction / Secrétariat	3
Gestion technique Cartes de lavage	3
Ordre du jour	4
Comptes annuels 2024	19
Principes appliqués	19
Comptabilité	19
Bases de calcul	19
Dossiers essentiels	19
Bilan au 31 décembre 2024 avant répartition du bénéfice	20
Actifs	20
Passifs	21
Compte de résultats 2024	23
Recettes	23
Dépenses	24
Appendice aux comptes annuels 2024	27
Rapport de l'organe de révision	28
Approbation de la répartition du bénéfice	29
Budget 2025	30
Recettes	30
Dépenses	30
Élections	31
Inscription à l'Assemblée 2025	32

Administration

Comité

Président Clavadetscher Rolf
Kleinfeldstrasse 28, 2543 Longeau rolf.clavadetscher@froehlisberg.ch

Vice-président

Assesseuse Kunz Janine
Chemin de Safnern 56, 2504 Bienne info@froehlisberg.ch

Assesneur Peter Raymond
Chemin des Oeuches 47, 2503 Bienne info@froehlisberg.ch

Assesseuse

Direction / Secrétariat

Secrétaire / Clavadetscher-Gerber Rahel rahel.clavadetscher@froehlisberg.ch
Procès-verbal/ Chemin de Safnern 56, 2504 Bienne info@froehlisberg.ch
Finances/News

Gestion technique

BAL. Immo- Treuhand AG
Rue de la Plänke 20
2501 Bienne

Téléphone : 032 322 04 42

Courriel : info@balimmo.ch

Lundi - vendredi
08h00 – 11h30

Cartes de lavage

Fernando Oreiro
Téléphone : 079 385 82 01

Einladung GV

Datum: Mittwoch, 07. Mai 2025
18.30 Uhr

Ort: Residenz Au Lac
Aarbergstrasse 54, 2503 Biel

Invitation AG

Date: Mercredi 7 mai 2025
18h30

Lieu: Residenz Au Lac
Rue d'Aarberg 54, 2503 Bienne

Traktandenliste

79. GENERALVERSAMMLUNG

Traktanden

1. Appell (gem. Präsenzliste)
2. Wahl der Stimmenzähler
3. Genehmigung Protokoll der GV 08.05.2024
4. Genehmigung Jahresbericht des Vorstandes
5. Genehmigung Jahresrechnung /
Kenntnisnahme Revisionsbericht
6. Genehmigung Gewinn- / Verlustverwendung
7. Genehmigung Budget 2025
8. Wahlen
9. Verschiedenes

Biel, April 2025
Bienne, en avril 2025

Baugenossenschaft Fröhligberg
Coopérative de construction Fröhligberg



Rolf Clavadetscher

Ordre du jour

79^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordre du jour

Appel (selon liste de présences)
Élection des scrutateurs
Approbation du PV de l'AG du 08.05.2024
Approbation du rapport annuel du Comité
Approbation des comptes annuels /
Prise de connaissance du rapport des réviseurs
Approbation de l'utilisation du bénéfice / des pertes
Approbation du budget 2025
Élection
Divers

Point 3 – Approbation du PV de l'AG du 08.05.2024

Le texte original a été rédigé en allemand

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 08.05.2024

Residenz Au Lac Bienne

Participants :	Rolf Clavadetscher	Président	RC
	Micha Ruch	Vice-président	MR
	Janine Kunz	Assesseuse	JK
	Eliane Tschank	Assesseuse	ET
	Raymond Peter	Assesseur	RP

Procès-verbal :	Rahel Clavadetscher	Secrétaire	RCG
-----------------	---------------------	------------	-----

Excusé :

Ordre du jour

- | | | |
|----|---|---|
| 1. | Appel (selon liste de présence) | 6 |
| 2. | Élection des scrutateurs | 6 |
| 3. | Approbation du procès-verbal de l'AG du 03.05.2023 | 6 |
| 4. | Approbation du rapport annuel du Comité | 7 |
| 5. | Approbation des comptes annuels et du rapport des réviseurs | 9 |
| 6. | Approbation de l'utilisation du bénéfice | 10 |
| 7. | Approbation du budget 2024 | 11 |
| 8. | Divers | Fehler! Textmarke nicht definiert. |

1. Appel (selon liste de présence)

Le président ouvre la 78^e Assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous les membres de la Coopérative présents et les remercie d'être venus si nombreux.

M. Urs Rufener, en tant que représentant de la Banque Cantonale Bernoise, ainsi que Mme Barbara et Tanja Thierstein de BAL Immo sont également particulièrement salués.

L'invitation et les informations y afférentes ont été envoyées à tous les membres de la Coopérative en temps utile, c'est-à-dire 20 jours avant l'Assemblée.

L'AG se tiendra en dialecte. En cas de demande de prise de parole, le nom et le lotissement doivent être clairement indiqués. Si les demandes de renseignements sont faites en français, nous essayons d'y répondre également en français.

Selon les listes de présence, le nombre d'ayants droit au vote par lotissement se présente comme suit :

Mühlematt:	10
Mauchamp:	5
Rebhügel:	21
Évêché:	5

<u>Total</u>	<u>41</u>
--------------	-----------

Selon l'ensemble des listes de présence, 41 membres de la Coopérative sont présents ayant un droit de vote, la majorité absolue est donc de 21 voix.

Excuses/ Désinscriptions :

Cinq membres de la Coopérative se sont excusés et/ou désinscrits. Ils ne sont pas nommés.

Hommage aux disparus:

Au cours des 12 derniers mois, quelques membres de la Coopérative nous ont quittés. Ils ne sont pas nommés.

Les personnes présentes sont priées de se lever pour observer une minute de silence.

2. Élection des scrutateurs

Election des scrutateurs:

M. Fernando Oreiro du lotissement de Mauchamp et Mme Claudia Jenny du lotissement de l'Évêché se mettent à disposition. Aucunes objections n'ont été reçues.

Les scrutateurs sont acceptés à l'unanimité par les membres de la Coopérative.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 03.05.2023

Le procès-verbal de l'AG 2023 fait partie intégrante du rapport annuel et il a été envoyé avec l'invitation. Aucune prise de parole n'a été souhaitée concernant le procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du rapport annuel du Comité

Le Comité commente brièvement les points essentiels de l'année passée:

Jahresbericht des Vorstandes

- Jahresbericht des Vorstandes
 - Berichterstattung
 - Projekt «Avenir Geyisried Süd»
 - Projekt Mühlematt
 - Wohnungen
 - Treppenhäuser
 - Neues Waschsystem
 - Balkonsanierung Löhre
 - Geak+
 - Diverses

78. GENERALVERSAMMLUNG - 08.05.2024

5

- **Projet « Avenir Geyisried sud »**
Collaboration de 8 coopératives à Geyisried, voir présentation.
- **Projet Mühlematt**
Pour le moment, ce projet a été stoppé en raison de fouilles archéologiques. Là encore, il faut attendre de voir ce que la Ville de Bienne veut exactement. La prochaine étape consiste à établir un accord d'objectif avec la Ville de Bienne.
- **Appartements**
12 appartements ont été entièrement ou partiellement assainis.
- **Cages d'escalier**
Les cages d'escalier seront embellies et les panneaux électriques seront remplacés. Cela est également dû au nouveau système de lavage.
- **Nouveau système de lavage**
Un nouveau système de lavage sera introduit. Ici, nous avons commencé par le Rebhügel. Quatre blocs sont encore en suspens. La carte peut être chargée indépendamment et à tout moment.
- **Assainissement des balcons à Mauchamp**
La première inspection avec le Service des monuments historiques a eu lieu le 8 novembre 2022. À la fin du mois de mai 2023, nous savions seulement à quoi devaient ressembler les balcons. La demande de permis de construire a été soumise le 22.06.2023 et nous l'avons reçu en février 2024.
- **Geak+**
Nos biens immobiliers ont 75 ans ou plus (voir les valeurs énergétiques sur les diapositives) En cas de changements, tels que le passage du chauffage au gaz aux pompes à chaleur, nous recevons des subventions de la part du Canton. Le Comité soumettra les demandes correspondantes.

Les lotissements de Mauchamp et de l'Évêché seront raccordés au système de chaleur à distance du Battenberg. Avec le remplacement des deux systèmes de chauffage au gaz, ces lotissements se chaufferont à l'avenir de manière neutre en CO₂.

ESB prévoit de construire une nouvelle centrale de chaleur à distance et nous pourrions raccorder la rue de Gottstatt 44 à ce nouveau système de chaleur à distance, probablement en 2026.

Mme De Vries demande quand les radiateurs seront connectés et si ce sera également le cas avec le Rebhügel. Selon RC, nous devons encore trouver une solution pour le lotissement Rebhügel, qu'il s'agisse de pompe à chaleur solaire, mais le système de chaleur à distance n'est pas possible pour le moment, car il n'y en a pas dans les alentours.

- Divers

Site Internet :

Le nouveau site Internet a été mis en ligne en 2024. Avec une architecture fraîche et une navigation de menu contemporaine, conforme à la DGO.

Fröhli-News :

Les Fröhli-News ont été introduites.

Administration technique :

BAL Immo est compétent pour l'administration technique depuis le 01.07.2023.

Installation photovoltaïque des balcons :

Des informations concernant les installation photovoltaïque des balcons peuvent être obtenues auprès de M. Ruch suite à l'Assemblée. Cependant, la demande était très faible.

Audiences du tribunal :

Deux autres audiences ont été tenues devant la Cour suprême. La Coopérative de construction a eu raison à tous égards.

Expulsions :

À l'heure actuelle, deux expulsions sont toujours en instance devant le tribunal régional.

En outre, le président renvoie au rapport annuel détaillé.

Mme De Vries de Rebhügel souhaite qu'en plus des votes oui/non, les abstentions soient également comptées. Le président s'abstient de demander spécifiquement les abstentions.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

5. Approbation des comptes annuels et du rapport de révision

L'essentiel sur les comptes annuels :

Genehmigung Jahresrechnung und Revisionsbericht

Bilanz per 31. Dezember 2023 vor Gewinnverteilung

	2023	2022
Aktiven		
Flüssige Mittel	1'124'406.86	1'802'983.02
Mieterausstände	198'312.44	153'105.49
Verrechnungssteuerguthaben	1'382.75	
Aktive Rechnungsabgrenzungen	50'935.80	43'033.90
Liegenschaften	10'725'000.00	10'565'000.00
Passiven		
Kurzfristiges Fremdkapital	454'774.07	367'869.87
Mieter Vorauszahlungen	96'280.50	87'908.45
Hypothesen	10'759'000.00	11'249'000.00
Genossenschaftskapital	424'360.00	401'360.00
Gesetzliche Gewinnreserve	33'000.00	33'000.00
Gewinnvortrag	424'984.09	517'814.36
Verlust	-92'360.81	-92'830.27
	12'100'037.85	12'564'122.41

78. GENERALVERSAMMLUNG - 08.05.2024

5

Genehmigung Jahresrechnung und Revisionsbericht

Erfolgsrechnung 2023

	2023	2022
Einnahmen		
Mietzinseinnahmen netto	2'059'753.75	1'914'505.15
Zinsertrag	3'963.10	183.30
Ausgaben		
Hypothekar- und Baurechtszinsen	340'540.00	317'431.80
Unterhalt + Investitionen	1'568'397.84	1'061'634.09
Wertvermehrende Investitionen	-580'000.00	-195'000.00
Personalaufwand	134'383.40	126'621.20
Verwaltungsaufwand	107'331.95	68'982.31
Versicherungen	35'571.45	30'167.65
Liegenschaftssteuern	54'598.20	55'450.80
Übriger Betriebsaufwand	79'521.17	105'912.32
Abschreibungen	420'000.00	440'000.00
Direkte Steuern	-4'266.35	-3'681.45
Verlust	-92'360.81	-92'830.27
	2'063'716.85	1'914'688.45

78. GENERALVERSAMMLUNG - 08.05.2024

6

Comme l'année précédente, les comptes annuels affichent à nouveau un déficit.

Bien que les revenus locatifs aient considérablement augmenté, les dépenses pour les assainissements et les rénovations ont également augmenté de manière significative.

C. Jenny, de l'Évêché, a une question concernant les arriérés élevés des locataires : deux événements ont conduit à l'énorme augmentation des créances. D'une part, les frais de chauffage et les frais annexes impayés, qui seront comptabilisés sur les comptes des locataires à partir du 31.12, et d'autre part, nous avons actuellement quatre

locations, qui ont dû être résiliées et dont les expulsions a dû être demandées. Celles-ci peuvent parfois durer assez longtemps.

Pas d'autres prises de parole.

Les comptes annuels 2023 sont approuvés.

Genehmigung Jahresrechnung und Revisionsbericht



À l'occasion de la dernière Assemblée générale, M. Jonas Hänggi, réviseur, a expliqué en détail les types d'audits et la procédure d'un audit, c'est pourquoi nous ne ferons pas d'autres déclarations sur l'audit cette année. Le rapport du réviseur doit être porté à la connaissance des personnes présentes.

Le rapport d'audit a été pris en considération.

6. Approbation de l'utilisation du bénéfice

Genehmigung Gewinnverwendung

Genehmigung Gewinnverteilung

Die Generalversammlung beschliesst unter Beachtung von Art. 860 Abs. 1 OR eine Einlage in den Reservefonds. Art. 20 Abs. 4 Statuten erlaubt der Generalversammlung zudem, weitere Reserven unter Beachtung von Art. 860 Abs. 2 OR zu beschliessen, auch wenn diese weder im Gesetz noch in den Statuten vorgesehen sind.

Gemäss Art. 20 der Statuten Baugenossenschaft Fröhlsberg hat der Vorstand der Generalversammlung einen Antrag über die Gewinnverteilung vorzuschlagen.

Aus diesem Grund schlägt der Vorstand der Generalversammlung nachfolgenden Antrag für die Gewinnverteilung vor:

Gewinnvortrag per 01.01.2023	424'984.09
Jahresverlust	-92'360.81
Total Bilanzgewinn	332'623.28
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserve	-
Vortrag auf neue Rechnung	332'623.28

Le report de bénéfice est approuvé à l'unanimité.

7. Approbation du budget 2024

Le budget 2024 affiche un petit bénéfice.

Genehmigung Budget 2024

Budget 2024

	Budget 2024		Rechnung 2023	Budget 2023	
Einnahmen in CHF					
Mietzeinnahmen netto	2'100'000.00	100.000%	2'059'753.75	2'100'000.00	100.000%
Zinsertrag	-	0.000%	3'963.10	-	0.000%
TOTAL EINKNAHMEN	2'100'000.00	100.000%	2'063'716.85	2'100'000.00	100.000%
Ausgaben in CHF					
Hypothekar- + Baurechtszinsen	340'000.00	16.190%	340'540.00	325'000.00	15.476%
Unterhalt + Investitionen	1'200'000.00	57.143%	1'568'397.84	1'300'000.00	61.905%
Wertvermehrnde Investitionen	-300'000.00	-14.286%	-580'000.00	-400'000.00	-19.048%
Personalaufwand	156'000.00	7.429%	134'383.40	176'000.00	8.381%
Verwaltungsaufwand	100'000.00	4.762%	107'331.95	70'000.00	3.333%
Versicherungen	35'000.00	1.667%	35'571.45	31'000.00	1.476%
Liegenschaftssteuern	56'000.00	2.667%	54'598.20	56'000.00	2.667%
Übriger Betriebsaufwand	80'000.00	3.810%	79'521.17	70'000.00	3.333%
Abschreibungen	400'000.00	19.048%	420'000.00	440'000.00	20.952%
Direkte Steuern	20'000.00	0.952%	-4'266.35	20'000.00	0.952%
TOTAL AUSGABEN	2'087'000.00	99.381%	2'156'077.66	2'088'000.00	99.429%
PLANERFOLG	13'000.00	0.619%	-92'360.81	12'000.00	0.571%

Bien que moins d'entretien ou d'assainissements soient prévus pour 2024, des coûts élevés sont à nouveau à prévoir. Dans les lotissements de Mauchamp et de l'Évêché, les chauffages seront remplacés par le raccordement au réseau de chaleur Battenberg. Les frais de raccordement s'élèvent à quelque 200'000 fr.

Mme De Vries de Rebhügel a une question concernant les frais administratifs : ceux-ci s'élevaient à 70'000 fr. et s'élèvent aujourd'hui à 100'000 fr. Les frais administratifs comprennent tous les frais encourus pour la gestion des activités commerciales de la Coopérative de construction Fröhlsberg. Tels que les indemnités pour le Comité et l'administration technique, les salaires, les frais, le loyer des locaux commerciaux, les dépenses pour l'AG, le site Internet, etc. Avec les attentes accrues des résidents et résidentes, les coûts pour répondre à ces attentes augmentent également.

Mme Tuohy a également une question sur l'augmentation des frais de personnel. Le budget comprend toujours la rémunération des services de conciergerie des lotissements, de sorte qu'elle devrait effectivement être nettement inférieure.

Aucune autre demande de parole n'est demandée.

Le budget 2024 est approuvé.

8. Divers

Prises de parole

Monika Mathys de Rebhügel:

La question s'adresse à la BAL : pourquoi l'administration n'est-elle ouverte que le matin et pas l'après-midi ? Les collaborateurs/-trices sont joignables le matin par téléphone et au guichet. L'après-midi, les collaborateurs/-trices sont toujours joignables par courriel. Cependant, les rendez-vous peuvent également être pris en dehors des heures d'ouverture.

Diallo Ruth de Mühlematt :

Existe-t-il une liste des appartements vacants ?

Les appartements locatifs vacants sont actuellement disponibles sur le site Internet de BAL.

Fernando Oreiro, lotissement Mauchamp :

L'entreprise Diamant Reinigungen a toujours été critiquée, mais selon lui, l'entreprise Lüpold ne fait pas beaucoup mieux.

Si des lacunes concrètes sont constatées, elles doivent être annoncées à BAL, si possible par courriel, afin de pouvoir contacter les entreprises pour y remédier.

M. Lüthi de Rebhügel :

Quand des mesures seront-elles prises au sujet des fissures et des trous de la façade ?

Le Comité est informé des fissures de tension dans certaines façades. L'évolution de la situation fait l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

M. Jaquery de Mühlematt :

Le nettoyage des escaliers n'est pas bien effectué. De plus, les frais annexes d'un grenier sont beaucoup trop élevés.

Si des lacunes sont constatées, veuillez les signaler directement à la BAL. La facturation des frais de chauffage et des frais annexes est calculée par mètre carré, de la même manière que les appartements. Les frais de chauffage en 2023 ont été extrêmement élevés en raison du prix élevé du gaz.

Mme De Vries de Rebhügel :

Avec la nouvelle administration technique de BAL Immo, les frais de salaire du secrétariat ne devraient-ils pas être plus bas ?

Non, bien que l'administration technique ait été externalisée, le secrétariat a maintenant repris la comptabilité de la Coopérative de construction Fröhliberg. Le travail dans le domaine du site Internet et des « Fröhli News » a également été repris par le secrétariat. En outre, le secrétariat est également à la disposition de l'administration technique à titre consultatif. Le Comité continuera de suivre l'évolution de la situation.

Claudia Jenny de l'Évêché :

Le numéro de référence ne fonctionne pas chez elle. D'autres personnes ont éventuellement aussi ce problème.

M. Tahiri de Mühlematt :

Il exprime le désir de passer d'un grand appartement à un plus petit.

Les demandes de changement de résidence au sein de la Coopérative sont possibles, à condition qu'il y ait des appartements vacants. Concernant les changements d'appartement, veuillez contacter directement BAL Immo.

Robert Ulrich de Mühlematt :

Derrière la maison de la rue de Gottstatt 44, les personnes construisent facilement ou laissent traîner des choses comme Stewi, etc., bien que celle-ci appartienne toujours à la Coopérative de construction Fröhliberg.

Sera revu et corrigé si nécessaire. À l'avenir, ces rapports devront également être envoyés directement à l'administration technique, BAL.

M. Spechbach de Rebhügel :

Il suggère d'installer un cadenas sur les conteneurs, car de plus en plus de déchets sont éliminés de manière incorrecte ou par les coopératives des alentours.

Le problème des déchets sauvages n'est pas seulement un problème à Fröhliberg, mais plutôt un problème social. Si nous connaissons des noms spécifiques, les personnes fautives peuvent également être réprimandées.

Mme Diallo ajoute que le même problème existe avec les conteneurs verts.

M. Lüthi de Rebhügel :

Il y a de moins en moins de places de stationnement. Il faut presque se garer près du cimetière.

Fröhliberg ne peut rien y faire. Il s'agit d'un problème général de la Ville de Bienne. L'Inspection de la voirie est compétente de cela.

Mme De Vries de Rebhügel :

Elle regrette que la candidature de son conjoint pour un siège au sein du Comité ait été rejetée.

Mme Tuohy de Rebhügel :

Elle tient à dire un grand merci aux deux dames de BAL, qui traitent toujours tout très rapidement.

Pas d'autres prises de paroles.

Le président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation active à l'Assemblée générale, ses collègues du Comité, du secrétariat et de BAL Immo pour le travail qu'elles ont accompli et clôture l'Assemblée. Le dîner est servi par la suite.

Fin de la séance : 19h24

Prochaine Assemblée générale : 07.05.2025

Pour le procès-verbal : Rahel Clavadetscher-Gerber

Point 4 – Approbation du rapport annuel du Comité

Rapport annuel du Comité

Chères membres de la Coopérative,

Avec les rapports suivants, nous vous informons des développements et activités importants de la Coopérative de construction Fröhlisberg au cours des douze derniers mois. Cette année encore, nous avons pu franchir ensemble des étapes importantes dans le développement de notre Coopérative et l'amélioration de la qualité de nos logements. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé des points les plus importants :

Raccordement au réseau de chaleur à distance Battenberg pour les lotissements de Mauchamp et de l'Évêché

Le raccordement des lotissements de Mauchamp et de l'Évêché au réseau de chaleur à distance Battenberg a été un projet marquant de cette année. Avec cette étape, nous donnons un signal clair en faveur de la durabilité et de la préservation des ressources dans notre région. Le raccordement au réseau de chaleur à distance représente une contribution essentielle à la protection du climat, car il mise sur des sources d'énergie écologiques et efficaces tout en permettant de stabiliser nos coûts de chauffage à long terme.

Assainissement des balcons et des soubassements Mauchamp

Un autre projet important est la rénovation des balcons et des soubassements dans le lotissement Mauchamp. Ces mesures d'assainissement nous permettent non seulement d'améliorer la structure et l'esthétique du bâtiment, mais aussi d'augmenter le confort d'habitation de nos locataires. La remise en état des balcons assure une sécurité et une longévité accrues, tandis que les travaux sur les soubassements contribuent à éviter les dégâts dus à l'humidité et à préserver la valeur de l'immeuble. Nous remercions toutes les personnes impliquées pour leur engagement et leur professionnalisme dans la réalisation de ce projet.

Participation à divers comités

En 2024, nous nous sommes continuellement activement engagés dans différents comités, tels que « VISION Geyisried sud » ou le « Développement du quartier Mühlematt ». Cela nous permet de représenter les intérêts de la Coopérative au niveau politique et social et de donner des impulsions importantes pour le développement de la politique du logement et de la politique sociale. Il convient de souligner, en particulier, notre participation au groupe de travail « VISION Geyisried Sud » pour la promotion de la construction et de l'habitat durables, au sein duquel nous élaborons des solutions pour un développement de l'habitat porteur d'avenir, en collaboration avec d'autres coopératives et des spécialistes.

Remerciements aux collègues du Comité et aux membres de la Coopérative

Je tiens à remercier ici très chaleureusement mes collègues du Comité, le secrétariat et les collaborateurs/-trices de BAL Immo Treuhand S.A. pour leur excellente collaboration et leur engagement au cours de l'année écoulée. Leur engagement sans faille a contribué de manière déterminante à la réalisation des objectifs que nous nous étions fixés. Je tiens également à remercier tout particulièrement nos membres de la Coopérative pour la confiance qu'ils nous ont accordée et pour leur collaboration constructive. Ce n'est que grâce à un engagement commun que nous pourrons continuer à travailler avec succès en tant que coopérative de construction et à mettre en œuvre notre vision d'un habitat socialement responsable et durable.

Perspectives pour 2025

Pour l'année à venir, d'autres projets sont déjà à l'ordre du jour, qui nous poseront à la fois des défis et nous offriront des opportunités passionnantes. Nous continuerons à nous engager pour le développement durable de nos immeubles et à promouvoir l'amélioration de la qualité de vie de nos membres.

Pour conclure, je remercie tous ceux qui se sont engagés activement dans la Coopérative de construction Fröhlsberg et je me réjouis d'une nouvelle année 2025 couronnée de succès.

Rolf Clavadetscher, président

Chers membres de la Coopérative,

Depuis 2019, nous travaillons à la planification du remplacement de nos immeubles au Mühlematt. Sous la direction du Département de l'urbanisme de la Ville de Bienne et en étroite collaboration avec la CC Fröhlsberg, ainsi que, le cas échéant, d'autres propriétaires fonciers concernés, une procédure d'atelier de travail a été menée entre 2021 et 2023 pour l'ensemble du secteur de traitement (entre la rue de Gottstatt, le chemin de la Truite et la rue du Moulin). L'objectif de cette procédure était d'élaborer les directives et le périmètre pour la modification du plan de zones (ZPO) à adopter par la suite.

Sur la base du rapport sur le concept directeur d'urbanisme et avant l'élaboration du programme du concours et de la convention d'objectifs, il convient de développer une vision commune pour le futur lotissement. Cette vision doit tenir compte non seulement des exigences en matière d'urbanisme et de circulation (p. ex. volume, desserte, charge de trafic), mais aussi de la mixité des usages, de la qualité de l'habitat (normes de logement, espaces communs, usages complémentaires, espaces de jeu et de détente) et de la mixité sociale. Les relations avec les quartiers environnants, l'aménagement des espaces extérieurs, la mobilité, la logistique pour tous les types d'utilisation, l'efficacité énergétique, l'impact sur le climat urbain et les approches innovantes visées sont tout aussi importants.

L'élaboration de cette vision est réalisée par la CC Fröhlsberg en étroite concertation et collaboration avec le Département de l'urbanisme. Afin de s'assurer que les aspects socio-spatiaux sont suffisamment pris en compte et qu'un projet de haute qualité socio-spatiale voit le jour, il est fait appel à un planificateur socio-spatial.

En 2024, le projet a été retardé en raison de l'intervention du Service archéologique du canton de Berne dans le processus. Celui-ci a l'intention de mener des recherches nécessaires lors d'éventuels travaux de fouilles. De plus, l'avancement a été retardé parce que la personne responsable de notre dossier à la Ville de Bienne a quitté son poste. La convention d'objectifs exigée par la ville de Bienne a pu être remise dans les délais, en janvier 2025.

Le premier coup de pioche prévu par la Ville de Bienne pour 2026 nous semble très optimiste. Nous pensons qu'il est plus réaliste d'attendre 2028 pour le début des travaux.

Raymond Peter, assesseur

Chères membres de la Coopérative,

Comme j'habite dans le quartier de Geyisried sud, j'ai accepté la tâche supplémentaire de participer au groupe de projet « Vision Geyisried sud ». Le réaménagement de tout un quartier est un défi énorme, mais aussi très passionnant. L'enthousiasme, la motivation, l'échange et la persévérance sont essentiels pour relever les défis d'un projet à si long terme.

Afin de recueillir des idées pour le développement futur du quartier, la Ville de Bienne a participé en 2020 au concours d'idées d'urbanisme European 16, en collaboration avec sept coopératives d'habitation, qui possèdent des immeubles dans le Geyisried. Les premiers ateliers de travail ont eu lieu sous la direction du Centre de compétence en matière de construction de logements d'utilité publique et ont servi de base au concours.

Les deux projets gagnants ont fourni de nombreuses idées précieuses. Notre objectif était de sélectionner, parmi les 16 projets, les meilleures approches utiles pour la suite de la planification. L'objectif général est d'élaborer un concept de développement de quartier, qui tienne compte à la fois des structures et des bâtiments existants et qui intègre les besoins des habitants. Dans ce contexte, il sera déterminant de déterminer le degré de densification que le quartier peut supporter et le potentiel des bâtiments existants.

Un autre aspect est la séparation du quartier par la route d'Orpond, ainsi que l'impact de la nouvelle jonction autoroutière, qui a entraîné une augmentation du trafic et du bruit. Ces défis nécessitent des solutions ciblées.

Il est particulièrement important de se pencher sur l'existant, car tout ne peut et ne doit pas être reconstruit d'un coup au Geyisried. Le concept de développement de quartier doit servir de base à la rénovation du quartier par les coopératives, mais aussi aux projets municipaux, notamment en ce qui concerne les espaces libres et les rues. La prochaine étape consistera à adapter les directives en matière de construction.

Au sein de notre Comité, la tâche consiste à nous pencher plus intensément sur notre propre portefeuille de logements dans le quartier, en reprenant certaines idées du concours. Nous pouvons obtenir davantage dans le quartier si nous tirons ensemble à la même corde et si nous développons un fil rouge clair. À cette fin, nous avons signé un accord de collaboration et créé une plateforme commune sur laquelle tous les participants et participantes peuvent apporter leurs idées et travailler ensemble.

Vu le nombre d'acteurs impliqués dans le processus, l'organisation n'est pas toujours facile. Toutefois, depuis l'année dernière, un bureau d'études nous soutient activement dans cette tâche complexe.

Janine Kunz, assesseuse

Démission en tant qu'assesseuse de la Coopérative de construction Fröhlsberg

Chers membres de la Coopérative,
chers membres du Comité,

Après huit années d'engagement en tant qu'assesseuse au sein de la Coopérative de construction Fröhlsberg, il est temps pour moi de mettre un terme à mon mandat. Cette décision n'a pas été facile à prendre, tant ces années passées à œuvrer pour notre Coopérative ont été enrichissantes et porteuses de sens.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mes collègues du Comité pour notre collaboration précieuse, notre engagement et les échanges constructifs, qui ont jalonné notre travail commun. Je remercie également tous les membres de la Coopérative pour leur confiance et leur implication dans la vie de la Coopérative.

Mes meilleurs vœux vous accompagnent tous pour votre avenir au sein de la Fröhlsberg, en espérant que vous pourvoirez à son développement dans un esprit de solidarité et de durabilité. Je vous souhaite également une fructueuse collaboration avec la Ville de Bienne, essentielle au bon fonctionnement et à l'évolution de futurs projets communs.

Mes meilleurs vœux 'adressent également à mon ou ma successeur.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Eliane Tschank

Démission en tant que vice-président de la Coopérative de construction Fröhlsberg

Mesdames, Messieurs,
chers membres de la Coopérative,

Après de nombreuses années d'activité engagée au sein de la Coopérative de construction Fröhlsberg, je vais me retirer du Comité et démissionner de mon poste de vice-président.

Depuis 2016, j'ai pu faire partie de la coopérative en tant qu'assesseur, avant de prendre la fonction de vice-président en 2018. Durant cette période, la modernisation technique de l'administration me tenait particulièrement à cœur. L'introduction de postes de travail informatiques virtuels nous a permis d'accroître la flexibilité et l'efficacité de nos processus

administratifs. De plus, le bureau administratif de Fröhlisberg a été mis en place afin de créer un point de contact central pour toutes les demandes. Un autre projet d'envergure a été la refonte de notre site Internet, afin que la coopérative de construction bénéficie également d'un positionnement numérique optimal.

Le moment est venu pour moi de me consacrer à de nouvelles tâches. Je vais m'occuper plus intensément de notre entreprise familiale et je suis convaincu que la Coopérative de construction Fröhlisberg continuera à se développer avec succès. C'est avec une grande reconnaissance que je jette un regard sur les années passées - une période pleine d'expériences précieuses, de défis intéressants et de collaboration enrichissante.

Je souhaite à mon ou ma successeur beaucoup de succès et que la coopérative continue à se développer de manière positive.

Avec mes cordiales salutations

Micha Ruch

Point 5 - Approbation des comptes annuels

Comptes annuels 2024

Principes appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis selon les prescriptions de la législation suisse, en particulier les articles concernant la comptabilité et la présentation des comptes du Code suisse des obligations (art. 957 à 962 CO).

Comptabilité

Les présents comptes annuels 2024 de la Coopérative de construction Fröhlisberg ont été établis par Rahel Clavadetscher, finance. Pour la comptabilité, le logiciel pour l'immobilier ImmoTop est disponible.

Bases de calcul

Les comptes annuels 2023 approuvés par l'Assemblée générale du 08.05.2024, ainsi que le budget 2024 adopté ce même jour ont servi de base pour établir les présents comptes annuels 2024.

Dossiers essentiels

Les événements suivants ont largement impacté le résultat des comptes annuels 2024 :

- pas d'événements particuliers

Bilan au 31 décembre 2024 avant répartition du bénéfice

	2024		2023	
<u>Actifs</u>				
Liquidités	815'034.32		1'124'406.86	
Débiteurs	118'239.89		198'312.44	
Crédit de retenue à la source	1'115.62		1'382.75	
Accumulations actives	24'704.45		50'935.80	
Immobilier	11'071'000.00		10'725'000.00	
<u>Passifs</u>				
Emprunt à court terme		373'174.12		454'774.07
Loyers		158'458.80		96'280.50
Hypothèques		10'679'000.00		10'759'000.00
Capital		434'860.00		424'360.00
Réserve légale de bénéfices		33'000.00		33'000.00
Bénéfice reporté		332'623.28		424'984.09
Perte		18'978.08		-92'360.81
	12'030'094.28	12'030'094.28	12'100'037.85	12'100'037.85

Actifs

Liquidités

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
815'034.32	1'124'406.86	-309'372.54

Les liquidités représentent le capital à mobiliser nécessaire au règlement des activités opérationnelles. Les dépôts bancaires ont diminué d'environ 0.68 million de francs au cours de l'exercice.

Loyers impayés

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
118'239.89	198'312.44	-80'072.55

Les loyers impayés ont diminué d'environ 80'000 fr. au cours de l'année sous revue. Une grande partie des arriérés sont dus à la comptabilisation des frais de chauffage et des frais accessoires.

Crédit de retenue à la source

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
1'115.62	1'382.75	-267.13

Crédit de retenue à la source

Actifs de régularisation

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
24'704.45	50'935.80	-26'231.35

Les actifs de régularisation sont des factures qui ont été comptabilisées au cours de l'année de reporting pour l'exercice comptable suivant.

Immobilier

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
11'071'000.00	10'725'000.00	+346'000.00

La différence correspond aux investissements inscrits à l'actif qui accroissent la valeur, déduction faite des amortissements réalisés durant l'année sous revue.

Passifs

Emprunts à court terme

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
373'174.12	454'774.07	-81'599.95

Les emprunts à court terme sont toutes les factures pendantes au 31.12. qui ne sont pas encore arrivées à échéance à cette date. C'est pourquoi elles servent principalement à la délimitation temporelle.

Avances de loyers

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
158'458.80	96'280.50	+62'178.30

Comme les arriérés de loyers dans les actifs, les avances de loyers par des locataires montrent le montant déjà perçu par la coopérative, mais destiné à l'année suivante. Cela sert aussi de délimitation temporelle. Ce compte est également influencé par le décompte des frais accessoires et de chauffage.

Hypothèques

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
10'679'000.00	10'759'000.00	-80'000.00

L'amortissement annuel porte sur 80'000 Fr.

Capital de la coopérative

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
434'860.00	424'360.00	+10'500.00

Les parts sociales payées sont comptabilisées dans le capital. Contrairement au capital d'une société anonyme, le capital-actions peut varier d'année en année.

Réserve légale de bénéfice

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
33'000.00	33'000.00	+0.00

Cinq pour cent au moins du bénéfice annuel doivent être attribués à la réserve légale de bénéfice.

Report de bénéfice

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
332'623.28	424'984.09	-92'360.81

Le report de bénéfice a changé en raison de l'utilisation approuvée du bénéfice lors de l'Assemblée générale l'année passée et sera reporté sur le nouvel exercice.

Bénéfice / Perte

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
18'978.08	-92'360.81	+111'338.89

Le bénéfice résulte de la différence entre les actifs et les passifs. Sera réparti entre les bénéfices non distribués au cours de la nouvelle année.

Compte de résultats 2024

	2024		2023	
<u>Recettes</u>				
Loyers	2'144'940.69		2'059'753.75	
Recettes d'intérêts	3'198.81		3'963.10	
<u>Dépenses</u>				
Capital et rentes de droits du superficie		354'435.82		340'540.00
Entretien et investissements		1'764'456.61		1'568'397.84
Investissements créant des plus-values		-766'000.00		-580'000.00
Frais de personnel		74'625.50		134'383.40
Frais administratifs		127'300.65		107'331.95
Assurances		42'985.65		35'571.45
Taxe immobilière		48'018.60		54'598.20
Charges exceptionnelles		63'281.34		79'521.17
Amortissements		420'000.00		420'000.00
Impôts directs		57.25		-4'266.35
Bénéfice / Perte		18'978.08		-92'360.81
	2'148'139.50	2'148'139.50	2'063'716.85	2'063'716.85

Recettes

Loyers

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
2'144'940.69	2'059'753.75	+85'186.94

Les recettes nettes issues des loyers sont supérieures en 2024 en raison des rénovations de logements qui sont désormais terminées (logements vacants).

Recettes d'intérêts

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
3'198.81	3'963.10	-764.29

Les recettes d'intérêts comprennent les recettes des avoirs bancaires.

Dépenses

Intérêts sur le capital et rente de droit de superficie

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
354'435.82	340'540.00	+13'895.82

Au cours de l'année sous revue, les taux d'intérêt hypothécaires ont à nouveau nettement augmenté et les charges ont augmenté. Les rentes de droit de superficie dépendent entre autres du contexte des taux d'intérêt. Comme les taux d'intérêt ont augmenté vers la fin de l'année, la Ville de Bienne a facturé des rentes de droit de superficie plus élevées.

Entretien et investissements

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
1'764'456.61	1'568'397.84	+196'058.77

Cette année, le coût total de l'entretien, des rénovations et des assainissements est nettement inférieur au budget.

Investissements augmentant la valeur

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
-766'000.00	-580'000.00	-186'000.00

À la demande de l'Intendance des impôts, nous devons montrer en quoi consistent nos mesures d'assainissement visant à accroître la valeur de l'immobilier. Ce compte satisfait à ce souhait.

Frais de personnel

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
74'625.50	134'383.40	-59'757.90

Les frais de personnel comprennent tous les frais liés au Comité et au personnel.

Frais administratifs

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
127'300.65	107'331.95	+19'968.70

Le présent poste « Frais administratifs » montre tous les frais relatifs à l'accomplissement des travaux administratifs. Ce montant comprend aussi les frais liés à l'Assemblée générale, les honoraires et les charges de loyer du Secrétariat.

Assurances

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
42'985.65	35'571.45	+7'414.20

Ce poste indique les dépenses pour l'assurance responsabilité civile d'immeuble, ainsi que l'assurance immobilière GVB.

Taxe immobilière

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
48'018.60	54'598.20	-6'579.60

La taxe immobilière a nettement augmenté par rapport à l'année précédente en raison d'une réévaluation générale.

Charges extraordinaires

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
63'281.34	79'521.17	-16'239.83

Ce poste englobe les frais des logements vacants, de taxes bancaires, de cotisations et de

dépenses d'exercices antérieurs.

Amortissements

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
420'000.00	420'000.00	+0.00

Les amortissements sont une tentative de tenir compte de la dépréciation de la valeur. Leur montant est également influencé par le résultat annuel.

Impôts directs

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
57.25	-4'266.35	+4'323.60

Les impôts de la Confédération, du Canton et de la commune varient chaque année et sont régis par le résultat annuel.

Perte/ bénéfice

Comptabilité 2024	Comptabilité 2023	Différence
18'978.08	-92'360.81	+111'338.89

La perte/le bénéfice montre la réussite de la Coopérative pour l'exercice sous revue avant sa répartition.

Appendice aux comptes annuels 2024

1. Données sur les principes appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales suisses, en particulier les articles sur le devoir de tenir une comptabilité et de présenter des comptes conformément au Code des obligations (art. 957 à 962).

La présentation des comptes exige des estimations de la part de la Direction et porte des jugements qui pourraient avoir une incidence sur le montant des actifs et des passifs déclarés, ainsi que sur les passifs éventuels au moment de la comptabilisation, mais aussi sur les dépenses et les produits pour la période de déclaration. La Direction décide, à sa discrétion, de l'utilisation de la marge de manœuvre légale existante en matière d'évaluation et de comptabilité. Au profit de la Coopérative, les amortissements, les corrections de valeur et les provisions peuvent être comptabilisés au-delà de ce qui est requis d'un point de vue économique.

2. Répertoire des biens-fonds

Année de construction

Mühlematt

Chemin de la Truite 2 – 12	1946
Rue de Gottstatt 43 – 49	1946
Rue de Gottstatt 44	1946

Mauchamp

Chemin de Safnern 50 – 64	1947
---------------------------	------

Rebhügel

Chemin des Oeuches 23 – 65	1948 / 1949
----------------------------	-------------

Évêché

Chemin de la Mine-d'Or 45 – 59	1954 / 1955
Chemin de la Marnière 12 – 18a	1954 / 1955

3. Restrictions de propriété

31.12.2024

31.12.2023

- Immobiliers mis en gage :		
Valeur au bilan	Fr. 11'071'000.00	Fr. 10'725'000.00
Hypothèques sollicitées	Fr. 10'679'000.00	Fr. 10'759'000.00
Cédules hypothécaires déposées, nominatives	Fr. 13'129'554.00	Fr. 13'129'554.00

4. Nombre de postes équivalent plein temps

Le nombre de postes équivalent plein temps n'était pas supérieur à 10, que ce soit pour l'exercice sous revue ou l'exercice précédent.

Point 5 - Prise de connaissance du rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision



Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung der

Baugenossenschaft Fröhligsberg, Biel/Bienne

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der Baugenossenschaft Fröhligsberg für das am 31. Dezember 2024 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Verwaltung verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung sowie der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entsprechen.

ONLINE TREUHAND AG

Jonas Hänggi
Dipl. Treuhandexperte
Zugelassener Revisionsexperte RAB
Leitender Revisor


Marc Buschbaum
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugelassener Revisionsexperte RAB

Reinach, 25. März 2025

Beilagen:

- Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang)
- Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

Point 6 - Approbation de la répartition du bénéfice

Approbation de la répartition du bénéfice

L'Assemblée générale, conformément à l'art. 860, al. 1, CO permet la création d'un fonds de réserve. L'art. 20, al. 4, des Statuts autorise en outre l'Assemblée générale à décider une dotation plus large de la réserve en conformité avec l'art. 860, al. 2, CO, même si cela n'est prévu ni dans la loi, ni dans les statuts.

Selon l'art. 20 des Statuts de la Coopérative de construction Fröhlsberg, le Comité peut soumettre à l'Assemblée générale une proposition sur la répartition du bénéfice.

Au vu de ce qui précède, le Comité soumet la proposition suivante à l'Assemblée générale pour la répartition du bénéfice:

Report de bénéfice au 01.01.2024	332'623.28
Bénéfice annuel	18'978.08
Total des bénéfices	351'601.36
Affectation à la réserve de bénéfices statutaire	1'000.00
Report sur les nouveaux comptes	350'601.36

Point 7 - Approbation du budget 2025

Budget 2025

	Budget 2025		Comptabilité 2024	Budget 2024	
<u>Recettes</u>					
Loyers	2'150'000.00	100.000%	2'144'940.69	2'100'000.00	100.000%
Recettes d'intérêts	-	0.000%	3'198.81	-	0.000%
TOTAL RECETTES	2'150'000.00	100.000%	2'148'139.50	2'100'000.00	100.000%
<u>Dépenses</u>					
Capital et rentes de droits du superficiel	360'000.00	16.744%	354'435.82	340'000.00	16.190%
Entretien et investissements	2'500'000.00	116.279%	1'764'456.61	1'200'000.00	57.143%
Investissements créant des plus-values	-1'500'000.00	-69.767%	-702'000.00	-300'000.00	-14.286%
Frais de personnel	75'000.00	3.488%	74'625.50	156'000.00	7.429%
Frais administratifs	125'000.00	5.814%	122'544.25	100'000.00	4.762%
Assurances	45'000.00	2.093%	42'985.65	35'000.00	1.667%
Taxe immobilière	50'000.00	2.326%	48'018.60	56'000.00	2.667%
Charges exceptionnelles	65'000.00	3.023%	63'281.34	80'000.00	3.810%
Amortissements	420'000.00	19.535%	420'000.00	400'000.00	19.048%
Impôts directs	1'000.00	0.047%	21'919.25	20'000.00	0.952%
TOTAL DEPENSES	2'141'000.00	99.581%	2'210'267.02	2'087'000.00	99.381%
BENEFICE	9'000.00	0.419%	-62'127.52	13'000.00	0.619%

Recettes

Dans les revenus des loyers, respectivement concernant les revenus neutres, nous nous attendons à des valeurs équivalentes.

Dépenses

En ce qui concerne les dépenses, l'accent continue d'être mis sur les investissements dans nos biens immobiliers. En 2025 nous nous attendons également une augmentation des coûts d'assainissement des appartements/façades. En ce qui concerne les autres dépenses, on peut s'attendre à des coûts à peu près égaux aux années précédentes.

Point 8 de l'ordre du jour – Élections

Élections

Rolf Clavadetscher se présente pour un deuxième mandat à la présidence.

Janine Kunz et Raymond Peter conservent leurs fonctions d'assesseurs et continuent de contribuer activement au développement de la Coopérative.

Les personnes suivantes sont nouvellement proposées :

- **Fernando Oreiro**, concierge de longue date du lotissement Mauchamp, apporte une grande expérience dans le secteur de la construction, ainsi que dans la gestion de lotissements et dans le traitement des demandes des résidents et résidentes.
- **Claudia Schwegler**, administratrice diplômée de biens immobiliers au niveau fédéral, qui dispose de connaissances approfondies dans le secteur immobilier grâce à son CAS en gestion, gestion de l'immobilier et développement de sites et d'immeubles.
- **Michael Mühlheim**, domicilié au chemin des Oeuches, complète l'équipe du Comité en tant que nouvel assesseur et apporte de nouvelles perspectives et idées au travail du Comité.

Les personnes proposées sont garantes d'un développement réussi et orienté vers l'avenir de la Coopérative de construction Fröhliisberg.

Inscription à l'Assemblée 2025

**Inscription à l'Assemblée générale de la Coopérative de construction Fröhlsberg
7 mai 2025 – 18h30 à la Residenz Au Lac, Bienne**

Chers membres de la Coopérative,

Afin que la Residenz Au Lac puisse préparer le nombre de tables requises pour l'Assemblée générale et le dîner subséquent, il convient de communiquer d'ores et déjà un nombre approximatif de participants et participantes. C'est pourquoi, nous vous prions de confirmer votre présence à l'Assemblée générale du 7 mai 2025 par courriel à info@froehlisberg.ch d'ici au **30 avril 2025 (17h00)** au plus tard.

Veuillez fournir les informations suivantes :

Nom, prénom, nom du lotissement

Je resterai / nous resterons pour dîner : Oui / Non

Nombre de personnes

Nombre de repas végétarien

Merci beaucoup, nous nous réjouissons de vous accueillir !

Cordialement

Coopérative de construction Fröhlsberg